



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-119966>

Département(s) de publication : **93, 31**

Annonce n° **25-119966**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ACOSS ETABLISSEMENT PUBLIC

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection sociale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Le présent marché porte sur une prestation de maîtrise d'œuvre (étude et direction des travaux) relative aux travaux de traitement des acrotères et de traitement de façades : Remplacer les rives d'acrotère existantes, Dépose des casquettes, Dépose des éléments brise soleil du R+2 et leur remise en place, Amélioration de la performance thermique (toitures et façades), Réfection de l'écran

Description : Le présent marché porte sur une prestation de maîtrise d'œuvre (étude et direction des travaux) relative aux travaux de traitement des acrotères et de traitement de façades : Remplacer les rives d'acrotère existantes, Dépose des casquettes, Dépose des éléments brise soleil du R+2 et leur remise en place, Amélioration de la performance thermique (toitures et façades), Réfection de l'écran

Identifiant de la procédure : b908e930-91ba-4dd2-8be2-e332ffc0db13

Identifiant interne : P2528AOODRH

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Appel d'offres ouverts

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : avenue d'Atlanta

Ville : Toulouse

Code postal : 31020

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Une visite préalable obligatoire sur site sera organisée avant la remise des offres. Une visite préalable obligatoire sur site sera organisée avant la remise des offres. Elles auront lieu le mercredi 29 octobre à 16h et le jeudi 30 octobre à 14h Cette visite permettra au candidat de prendre connaissance de l'environnement dans lequel s'exécutera le marché. Les candidats doivent préalablement prendre rendez-vous auprès de : Mme HABERT Tél : 06 07 95 63 60 / E-mail : nathalie.habert@acoss.fr mailto: batiment.toulouse@acoss.fr M.PALUDETTO Tél : 06 19 01 18 35 / E-mail : robert.paludetto@acoss.fr mailto: batiment.toulouse@acoss.fr A l'issue de la visite, le candidat devra signer une attestation de visite permettant d'apporter la preuve de sa visite. La personne publique fournira à chaque candidat un double de l'attestation de visite sur site. L'attestation devra obligatoirement être jointe au dossier offre du candidat. L'ensemble des frais de déplacements du fait de la visite préalable est à la charge du soumissionnaire. Cette visite préalable est en principe obligatoire. Tout candidat n'ayant pas participé à la visite risque de voir son offre rejetée, sauf à démontrer par tout moyen qu'il dispose déjà d'une connaissance approfondie du site et de ses contraintes. N.B. : Les visites du site seront possibles au maximum 10 jours avant la date de remise de l'offre.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : PRESTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE TRAVAUX SUR ACROTÈRES AVENUE D'ATLANTA 31020 TOULOUSE

Description : Le présent marché porte sur une prestation de maîtrise d'œuvre (étude et direction des travaux) relative aux travaux de traitement des acrotères et de traitement de façades : Remplacer les rives d'acrotère existantes, Dépose des casquettes, Dépose des éléments brise soleil du R+2 et leur remise en place, Amélioration de la performance thermique (toitures et façades), ...La mission de maîtrise d'œuvre se compose des éléments suivants : • études d'esquisse(ESQ) • études de diagnostic (DIAG) • études d'avant-projet (AVP) décomposées en : - études d'avant-projet sommaire (APS) - études d'avant-projet définitif (APD) • études de projet (PRO) • assistance à la passation des marchés de travaux (ACT) • étude d'exécution (EXE) • examen et visa de la conformité au projet des études d'exécution et de synthèse du/des entrepreneurs (VISA) • direction de l'exécution des marchés de travaux (DET) • ordonnancement, pilotage et coordination du chantier (OPC) • assistance lors des opérations de réception (AOR) Ces éléments sont définis au CCTP. Le présent marché public est traité à

prix global et forfaitaire conformément à l'article R. 2112-6 du Code de la commande publique. Le montant de la part de l'enveloppe financière affectée aux travaux est de : 1 881 000 euros H. T. Il s'agit d'une estimation financière donnée à titre indicatif qui ne constitue pas un engagement contractuel. Le marché est conclu pour une durée de 36 mois à compter de sa date de notification jusqu'à l'expiration de la garantie de parfait achèvement.

Identifiant interne : P2527-AOO-DRH

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Avenue d'Atlanta

Ville : Toulouse

Code postal : 31020

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 36 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le jugement des offres et le choix du titulaire se feront en tenant compte des critères suivants : CRITERE 1 : VALEUR TECHNIQUE GLOBALE (50 % DE LA NOTE GLOBALE) critère 1 : Qualité et pertinence de la méthodologie proposée pour l'exécution de la mission : 70% 1) Présentation et compréhension du projet : (40% du critère technique) Présentation de la structure, références sur des projets similaires (montant et nature des opérations), qualifications OPQIBI ou équivalents, satisfaction des clients, Compréhension du contexte, du projet, de la mission 2) Méthodologie proposée (30% du critère technique): jugée notamment au travers d'une note méthodologique comprenant l'organisation proposée par le candidat pour l'exécution de la mission par rapport aux contraintes spécifiques mentionnées dans le cahier des charges et tout particulièrement le phasage, le suivi et la planification des travaux par rapport à la contrainte du milieu occupé du site: méthodes de travail, étapes dans les différents éléments de mission, circuits de transmission des informations et de validation des documents (avec tous les intervenants : MOA, CSPS, BC, Entreprises, etc.) En complément de cette méthodologie, le candidat transmettra également, en format 1:1 lisible : o Un modèle de rendu de CCTP phase PRO, o Un modèle de rendu de plans

phase PRO, o Un modèle de compte rendu de réunion de chantier. 3) Qualité des documents d'étude (30% du critère technique): Jugée également sur la qualité et la pertinence des modèles de rendus et de comptes rendus. Sous critère 2 : Qualité et pertinence de l'équipe proposée pour l'exécution de la mission : 30% Jugée notamment au travers d'un descriptif des intervenants proposés pour réaliser la mission, comprenant :

- Une présentation précise et détaillée de l'équipe dédiée au projet avec indication des qualifications/compétences (dont présentation de profils spécialistes du développement durable), des rôles dans le projet et de l'interlocuteur principal désigné du maître d'ouvrage ;
- Les dispositions mises en oeuvre pour assurer les missions durant les congés. - Dans le cadre d'un groupement, les interfaces et les prestations réalisées par les différents membres.

CRITERE 2 : PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE (10% de la NOTE GLOBALE):

- # Politique environnementale (pondéré à 40%), jugée au travers des éléments d'appréciation suivants :
 - Présentation de l'engagement du candidat sur l'axe environnemental en matière de limitation des déplacements professionnels - Présentation d'une politique environnementale en faveur de la sobriété énergétique et du "numérique responsable" -
 - # Gouvernance de la société (pondéré à 20%) :
 - Dispositifs de lutte contre le travail illégal
 - # Politique sociale (pondéré à 40%) - Engagement pour l'égalité femmes-hommes - Engagement en faveur des personnes en situation de handicap

CRITERE 3 : PRIX (40% DE LA NOTE GLOBALE) Le prix des prestations est jugé au travers des prix renseignés dans la DPGF remise par le candidat. Le présent marché de maîtrise d'oeuvre n'est pas alloti. Il s'agit d'un marché global qui ne permet pas de déterminer des prestations distinctes. Les articles L-2431-1, L-2431-2 et R-2431-1 du code de la commande publique impose une mission de base faisant l'objet d'un contrat unique pour des ouvrages de bâtiment.

1. Les déclarations, certificats et attestations prévus à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique :

- a) une lettre de candidature mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et précisant si ce groupement est conjoint ou solidaire. Dans ce dernier cas, la lettre fera apparaître les membres du groupement et sera signée par l'ensemble des membres ou par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces membres ;
- b) une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par la personne habilitée à l'engager, pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 du Code de la commande publique ;
- c) si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

CAPACITES REQUIS

- a) Niveau requis pour la capacité financière :
 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
 - Déclaration appropriée de banque (pour les sociétés de création récente uniquement) ;
 - Attestation de responsabilité civile et professionnelle, couvrant les activités du candidat avec mention des garanties et capitaux souscrits ;
- → Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.
- b) Capacité professionnelle :
 - Indication des titres d'études et professionnels du candidat - Si le candidat en dispose, des certificats de qualification professionnelle dans les domaines indiqués ci-dessous. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle, le CV des intervenants ou des références attestant de la compétence du candidat à réaliser la prestation ;
 - Une liste de 3 références minimum à 5 références maximum de services similaires à l'objet du marché, effectués au cours des trois dernières années, présentées sous forme de fiches descriptives indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'

opérateur économique, ainsi que les noms et coordonnées d'une personne à contacter. -
→ Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - si le candidat en dispose, des certificats de qualification professionnelle indiqués ci-dessous. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle, le CV des intervenants ou des références attestant de la compétence du candidat à réaliser la prestation ; - Une liste de 5 références de missions similaires à l'objet du marché, effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique, ainsi que les noms et coordonnées d'une personne à contacter. - Qualification 0331 : Direction de l'Exécution des Travaux, - Qualification 0301 : Ordonnancement – Planification – Coordination d'exécution courant La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou de références de services attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. - Indication des titres d'études et professionnels du candidat. c) Pièces requises pour la capacité technique : - Déclaration indiquant les effectifs globaux annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (il s'agit ici des moyens humains globaux de la société et non des moyens humains qui seront spécifiquement affectés à la réalisation du marché) ; Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'ACOSS peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE 1: VALEUR TECHNIQUE (50% DE LA NOTE GLOBALE)

Description : Sous critère 1 : Qualité et pertinence de la méthodologie proposée pour l'exécution de la mission : 70% 1) Présentation et compréhension du projet : (40% du critère technique) Présentation de la structure, références sur des projets similaires (montant et nature des opérations), qualifications OPQIBI ou équivalents, satisfaction des clients, Compréhension du contexte, du projet, de la mission 2) Méthodologie proposée (30% du critère technique): jugée notamment au travers d'une note méthodologique comprenant l'organisation proposée par le candidat pour l'exécution de la mission par rapport aux contraintes spécifiques mentionnées dans le cahier des charges et tout particulièrement le phasage, le suivi et la planification des travaux par rapport à la contrainte du milieu occupé du site: méthodes de travail, étapes dans les différents éléments de mission, circuits de transmission des informations et de validation des documents (avec tous les intervenants : MOA, CSPS, BC, Entreprises, etc.) En complément de cette

méthodologie, le candidat transmettra également, en format 1:1 lisible : o Un modèle de rendu de CCTP phase PRO, o Un modèle de rendu de plans phase PRO, o Un modèle de compte rendu de réunion de chantier. 3) Qualité des documents d'étude (30% du critère technique): Jugée également sur la qualité et la pertinence des modèles de rendus et de comptes rendus. Sous critère 2 : Qualité et pertinence de l'équipe proposée pour l'exécution de la mission :30% Jugée notamment au travers d'un descriptif des intervenants proposés pour réaliser la mission, comprenant : - Une présentation précise et détaillée de l'équipe dédiée au projet avec indication des qualifications/compétences (dont présentation de profils spécialistes du développement durable), des rôles dans le projet et de l'interlocuteur principal désigné du maître d'ouvrage ; - Les dispositions mises en œuvre pour assurer les missions durant les congés. - Dans le cadre d'un groupement, les interfaces et les prestations réalisées par les différents membres

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE 2 : PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE (10% de la NOTE GLOBALE):

Description : CRITERE 2 : PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE (10% de la NOTE GLOBALE): Politique environnementale (pondéré à 40%), jugée au travers des éléments d'appréciation suivants : - Présentation de l'engagement du candidat sur l'axe environnemental en matière de limitation des déplacements professionnels - Présentation d'une politique environnementale en faveur de la sobriété énergétique et du "numérique responsable" - Ø Gouvernance de la société (pondéré à 20%) : - Dispositifs de lutte contre le travail illégal Ø Politique sociale (pondéré à 40%) - Engagement pour l'égalité femmes-hommes - Engagement en faveur des personnes en situation de handicap

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE 3 : PRIX (40% DE LA NOTE GLOBALE) Le prix des prestations est jugé au travers des prix renseignés dans la DPGF remise par le candidat.

Description : CRITERE 3 : PRIX (40% DE LA NOTE GLOBALE) Le prix des prestations est jugé au travers des prix renseignés dans la DPGF remise par le candidat.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2860912&orgAcronyme=s7h>

Canal de communication ad hoc :

URL : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2860912&orgAcronyme=s7h>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2860912&orgAcronyme=s7h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/11/2025 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/11/2025 à 11:00

Lieu : Montreuil

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ACOSS ETABLISSEMENT PUBLIC

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ACOSS ETABLISSEMENT PUBLIC

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : ACOSS ETABLISSEMENT PUBLIC

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : ACOSS ETABLISSEMENT PUBLIC

Numéro d'enregistrement : 18003501600054

Département : 93108

Adresse postale : 36 rue de Valmy

Ville : Montreuil

Code postal : 93108

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : NADIA BARRI

Adresse électronique : nadia.barri@acoss.fr

Téléphone : 01 77 93 65 00

Adresse internet : <https://www.urssaf.org/accueil/l-urssaf/notre-organisation-et-gouvernanc/la-gouvernance-caisse-nationale.html>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Centrale d'achat qui acquiert des fournitures et/ou des services destinés à d'autres acheteurs

Centrale d'achat qui passe des marchés publics ou conclut des accords-cadres de travaux, de fournitures ou de services destinés à d'autres acheteurs

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Département : 93100

Adresse postale : 7 Rue Catherine PUIG

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : Tribunal Administratif de Montreuil

Adresse électronique : greffe.tamontreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Télécopieur : 0149202099

Adresse internet : <https://montreuil.tribunal-administratif.fr/vos-demarches/contacts-et-informations-pratiques>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://montreuil.tribunal-administratif.fr/vos-demarches/contacts-et-informations-pratiques>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : b6e238d5-f6f6-45df-bbe7-f338413f000f-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0024

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : Le présent marché porte sur une prestation de maîtrise d'œuvre (étude et direction des travaux) relative aux travaux de traitement des acrotères et de traitement de façades : Remplacer les rives d'acrotère existantes, Dépose des casquettes, Dépose des éléments brise soleil du R+2 et leur remise en place, Amélioration de la performance thermique (toitures et façades), ...La mission de maîtrise d'œuvre se compose des éléments suivants : • études d'esquisse(ESQ) • études de diagnostic (DIAG) • études d'avant-projet (AVP) décomposées en : - études d'avant-projet sommaire (APS) - études d'avant-projet définitif (APD) • études de projet (PRO) • assistance à la passation des marchés de travaux (ACT) • examen et visa de la conformité au projet des études d'exécution et de synthèse du/des entrepreneurs (VISA) • direction de l'exécution des marchés de travaux (DET) • ordonnancement, pilotage et coordination du chantier (OPC) • assistance lors des opérations de réception (AOR) Ces éléments sont définis au CCTP. Le présent marché public est traité à prix global et forfaitaire conformément à l'article R. 2112-6 du Code de la commande publique. Le montant de la part de l'enveloppe financière affectée aux travaux est de : 1 881 000 euros H. T. Il s'agit d'une estimation financière donnée à titre indicatif qui ne constitue pas un engagement contractuel. Le marché est conclu pour une durée de 36 mois à compter de sa date de notification jusqu'à l'expiration de la garantie de parfait achèvement; la date limite de remise des offres est reportée au 01/12/2025 à 11h00

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1a6087e0-8097-401e-b823-eb32b76bc0ec - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/10/2025 à 16:32

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/10/2025